

ÉCRITURE DE L'ESCLAVAGE INTERNE DU CORPS FÉMININ CHEZ RÉGINA YAOU ET FATOU KEÏTA

Okoh Guy-Alain OWATO

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

owatok@gmail.com

Résumé : En Afrique noire francophone, la littérature se veut, pour la plupart des femmes, non seulement comme le lieu du dévoilement des troubles psychosomatiques, mais aussi et surtout comme celui de la dénonciation des valeurs patriarcales aliénantes. Inscrite dans cette dynamique, la présente contribution a pour ambition d'interroger l'écriture offensive chez des romancières comme Régina Yaou et Fatou Keïta, en insistant particulièrement sur la mise en texte de l'esclavage interne du corps féminin négro-africain. À partir d'une approche sociocritique, elle montre, parallèlement au commerce transatlantique, comment dans la fictionnalisation de certains groupes ethniques ivoiriens en particulier et africains en général, la traite du sujet féminin est pratiquée depuis longtemps. L'analyse de cette hypothèse repose, d'une part, sur les formes de l'esclavage féminin dans la société traditionnelle et, d'autre part, sur les causes profondes de la déshumanisation patriarcale de la femme noire. À travers cette démarche, l'on découvre une écriture romanesque féministe qui appelle la mémoire humaine à la reconnaissance et au respect culturels de l'humanité des Africaines.

Mots-clés : corps (féminin), société, culture, esclavage, humanité

Abstract: In French-speaking Black African countries, literature is intended, for most women, not only as a place for the disclosure of psychosomatic disorders, but also, and above all, as a denunciation of alienating patriarchal values. In this dynamic, the present communication aims at questioning the offensive writing of novel writers such as Regina Yaou and Fatou Keita, with particular emphasis on putting into text the internal slavery of the feminine-African body. From a socio-critical approach, it shows, in parallel to the transatlantic trade, how in the fictionalization of some Ivorian ethnic groups in particular and African in general, the trafficking of the female subject has been practiced for a long time. The analysis of this hypothesis rests, on the one hand, on the forms of female slavery in traditional society and, on the other hand, on the deep causes of the patriarchal dehumanisation of black woman. Through this approach, it stems a feminist fictional work which awares human memory to both the cultural recognition and the respect of African women.

Key words: (female) body, society, culture, slavery, humanity

Introduction

Dans une entrevue, M. Bâ (1980, p. 214) évoquait le caractère offensif de la scripturalité féminine d'Afrique noire francophone en déclarant que « les livres sont une arme, [...] pacifique peut-être, mais une arme tout de même ». Elle révèle ainsi, comme A. Têko-Agbo (1997, p. 42), que les écrivaines de cet espace géographique partent en croisade contre tout ce qui constitue un frein à l'épanouissement du genre féminin. En effet, la majorité de leurs écrits/récits met en cause un système patriarcal encourageant la "mercantilisation" paternelle de la femme africaine dans sa propre communauté linguistique, dans le but de communiquer leur désir de liberté face aux valeurs culturelles contraignantes. C'est dans cette perspective qu'il faut appréhender la présente contribution relative à « L'écriture de l'esclavage interne du corps féminin négro-africain chez Régina Yaou et Fatou Kéïta ». Elle interroge un fait esthétique/stylistique portant sur la fictionnalisation de la culture du trafic endogène du corps féminin pratiqué, selon C. Delacampagne (2002, p. 135), par certains peuples noirs depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Deux textes postulent en faveur de cette corpographie féministe/féminine. Ce sont *Le glas de l'infortune* de R. Yaou publié en 2005 et *rebelle* de F. Kéïta en 1998. Comment ces deux auteures représentent-elles la traite de la femme noire sous la tyrannie masculine à travers leurs romans ? Quelles sont les pratiques culturelles convoquées pour la mettre en scène ? Pourquoi une telle déshumanisation patriarcale du corps féminin ? Telles sont en substance les questions auxquelles l'analyse se propose de répondre. Pour y parvenir, elle s'appuie sur la sociocritique. Terme créé par C. Duchet (cf. *Sociocritique*, 1979) en 1971, celle-ci désigne une approche du fait littéraire qui s'attarde à l'univers social présent dans le texte. Elle consiste ici à mettre en lumière l'implicite, les présupposés, les non-dits ou l'impensé ; en un mot, les silences se rapportant à la marchandisation/commercialisation de la femme noire dans certaines communautés traditionnelles ivoiriennes et, par ricochet, africaines.

La démarche se décline en deux axes essentiels, à savoir : les formes de l'esclavage féminin dans la société traditionnelle et les causes profondes de la déshumanisation patriarcale de la femme noire. Derrière un tel cheminement, pointe le secret désir des romancières d'établir, sous le prisme féminin, l'existence culturelle de cette horreur barbaresque chez les peuples noirs avant le commerce transatlantique.

1. Les formes de l'esclavage féminin dans la société traditionnelle

Irigaray (1990, p. 39) affirme que certaines civilisations ne sont pas assez adultes pour donner au genre féminin son statut culturel humain. C'est-à-dire qu'elles prônent la suprématie de l'homme sur la femme. Cette idée trouve sa justification dans certaines œuvres de la littérature féminine négro-africaine parmi lesquelles figure le corpus de base. Inscrit, pour A. Têko-Agbo (1997, p. 41), « dans le droit fil d'une révolte contre la condition féminine telle qu'elle est vécue par nombre de femmes en Afrique noire », celui-ci dévoile des principes normatifs faisant de la corporéité féminine une propriété de l'homme dans la

société traditionnelle. C'est ainsi qu'il faut lire le mariage forcé de la jeune fille et la mise en gage du sujet féminin qui constituent les centres d'intérêt de cette réflexion.

1.1 Le mariage forcé de la jeune fille

Le mariage forcé est le fait de marier une personne contre son gré. De l'avis de Diouf et Ghosn (2009), il touche principalement les filles au Maghreb, au Proche-Orient, en Afrique et dans certains pays d'Asie à cause des traditions et par intérêt économique. Perçu comme une des « pratiques analogues à l'esclavage »¹ par l'Organisation des Nations Unies (O.N.U), il est perceptible dans la prose romanesque de Kéïta à travers les agissements de Louma à l'égard de sa fille Malimouna. À la vérité, ce personnage masculin investi de la puissance paternelle, dans *rebelle*, s'appuie sur le système de l'enlèvement pour non seulement récupérer sa progéniture en question, mais encore pour la livrer aux mains de l'homme qu'il lui a destiné. Dans une narration marquée par l'autoritarisme et la tyrannie masculine, la narratrice met un point d'honneur sur cette pratique négrière :

À quatorze ans, Malimouna avait un corps qui semblait être l'œuvre sublime du meilleur sculpteur d'ébène du village. [...] Louma, son père, se souvint brusquement qu'il avait une fille. Il fit savoir qu'il l'avait promise à un ami, un riche commerçant. Il était venu la chercher un soir, en compagnie de deux jeunes frères du futur époux. Malimouna devait venir avec lui, avait-il annoncé sèchement [...] Il allait la marier à son ami Sando.

Kéïta (1998, p. 29)

Ce pan narratif laisse découvrir, dans l'entendement de Malonga (2001, p. 106), une adolescente à la magnifique beauté traditionnelle africaine. Elle a pour géniteur Louma, un nom qui signifie en Malinké (langue africaine d'origine mandingue) l'habitation ou chez soi. Ce qui revient à dire qu'il incarne le siège, le garant moral des valeurs phallogocratiques dont le mariage forcé. Les actions de ce dernier en parfaite harmonie avec le contenu sémantique de son étiquette nominale, tendent à présenter sa fille en question comme une vache à lait commercialisable. Pour étouffer toute velléité d'évasion de celle-ci, il se fait accompagner en guise de force dissuasive, par "deux jeunes frères du futur époux" (Kéïta 1998, p. 29) Dans cette atmosphère où le sujet féminin apparaît comme un simple instrument animé à la merci de la cupidité paternelle, les larmes s'annoncent comme le seul moyen d'expression. Soutenue par sa mère (Matou), Malimouna est conduite manu militari au domicile de son père en vue des préparatifs de la cérémonie du mariage :

Avec beaucoup de réticence, Louma accepta que Matou [son ex-femme et la mère de Malimouna] les accompagne pour la cérémonie. Bras dessus, bras dessous, mère et fille pleuraient toutes les larmes de leur corps, le long du chemin qui menait à la concession de Louma à l'autre bout du village. On

¹-Voir la *Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage* [en ligne], consulté le 10/08/2019. URL : <https://www.ohchr.org/FR/.../SupplementaryConventionAbolitionOfSlavery.aspx>, consulté

aurait dit qu'elles se rendaient à des funérailles. Louma marchait devant, d'un pas ferme et décidé, Matou et sa fille suivaient tristement, flanquée des deux frères.

Kéïta (1998, p. 30)

De cette mise en scène de l'esclavage féminin, l'on perçoit la figure d'une mère meurtrie et impuissante face à l'emprise patriarcale. Elle pleure comme sa fille, d'après B. R. Gallimore (1991, p. 51), dans le but d'exprimer le malaise social et les angoisses que vivent les femmes en général et le corps féminin nubile en particulier dans la tradition. À l'image d'un chemin de croix, les deux personnages féminins marchent en pleurant "toutes les larmes de leur corps" traduisant ainsi leur désir ardent de liberté. Par contre, devant eux, se trouve la figure masculine incarnée par Louma qui marche avec assurance et détermination. Comme pour montrer qu'il a réussi son contrat transactionnel avec son riche ami. En s'appuyant sur le mariage forcé de la jeune fille, Fatou Kéïta parvient à décrire et à dénoncer avec force une forme de la "traite des femmes" que connaît l'Afrique depuis longtemps. Cette écriture de dévoilement de la condition pénible de la femme se préoccupe pour A. Téko-Agbo (1997, p. 44) « de mettre le mâle à l'index » et de dénoncer le pouvoir phallogratique. Chez Régina Yaou, l'on perçoit cette même posture à travers la stigmatisation de la mise en gage du sujet féminin dans une fiction romanesque représentant un pan des us et coutumes du peuple alladian².

1.2 La mise en gage du sujet féminin

Pour le juriste S. Braudo³, le "gage" est un contrat par lequel une personne remet à son créancier un objet mobilier ou une valeur pour assurer l'exécution de ses engagements, par exemple le remboursement d'un prêt d'agent. Pour le sociologue ivoirien H. Memel-Foté⁴, il fait allusion à la caution, au dépôt et à la garantie que peut représenter, conformément à la culture de certaines communautés littorales et forestières de la Côte d'Ivoire, un enfant de sexe féminin. Tel est le cas de Metchi dans *Le glas de l'infortune*. Fille unique d'un paysan (Mambo) tenaillé par le misérabilisme, elle est muée en gage par celui-ci auprès du chef du village d'Ammantchè dans le but d'acquiescer un prêt. Ce potentiel créancier balise les clauses de la dette en ces termes :

Voici mes conditions : je te prêterai de l'argent, en échange, tu conduiras donc dans ma maison un enfant de sexe féminin. Cette fille sera élevée avec les autres enfants de ma cour. Je te la rendrai le jour où tu auras fini d'éponger la dette. Si tu n'honores pas ta parole, elle fera partie de ma maison à jamais. Les tiens ne disposeront même pas de sa dépouille mortelle si elle nous quittait avant l'effacement de la dette.

Yaou (2005, p. 16)

²-Les Alladian sont une population d'Afrique de l'Ouest surtout présente en Côte d'Ivoire. Ils font partie du peuple lagunaire appartenant au groupe akan.

³ <https://www.dictionnaire.juridique.com>

⁴ <https://www.persees.fr>

Une telle déclaration émanant d'un garant de la tradition livre, selon Augé (1975, p. 455), l'idée d'une accréditation culturelle de la pratique commerciale de l'être féminin dans la communauté traditionnelle alladian en particulier et africaine en général. Elle témoigne de la cruauté de l'homme noire attiré par la cupidité au détriment de l'humanité au féminin. Insistant sur ce caractère inique de l'homme de la tradition, Yaou présente un tableau descriptif dans lequel le père "négrier" achemine sa fille hypothéquée au domicile de son créancier. Dans une sorte de récit filmique, la narratrice raconte ici l'événement :

Les branches des cocotiers descendaient pour consoler Métchi par des caresses, la brise lui fredonnait une chanson. La mer courroucée, se levait et se laissait tomber avec fracas sur le sable impossible. La fille ne remarquait rien d'anormal [...]. Le soleil refusait de se montrer alors que ses vêtements multicolores trahissaient sa présence [...]. Mambo tenait fermement la main de sa fille dans la sienne. Lentement, il la menait à Ammantchè, afin que s'écrivît une autre page de son destin.

Yaou (2005, p. 22)

Les champs lexicaux et sémantiques du réconfort, de la révolte et de la déportation présents dans ce passage, traduisent l'atmosphère lugubre qui accompagne le voyage pédestre de l'innocente fille et de son bourreau de père vers le village en question. Ils rappellent le poids de la responsabilité de l'homme et sa cruauté sur l'être féminin dans l'espace social traditionnel. À travers cette exposition d'une forme de l'esclavage féminin en pays alladian, Yaou cherche à créer un monde nouveau plus humaniste et équilibré où la femme ne serait plus maintenue dans un statut social proche de celui du primitif ou du colonisé. Considérant qu'il est inconcevable pour un être humain de donner son semblable, une femme fut-elle, en garantie d'un prêt, elle accuse l'homme phallogratique assoiffé de domination et de règne d'avoir inventé des coutumes barbares à caractère misogynique qu'elle appelle de tous ses vœux à disparaître. À partir du mariage forcé de Malimouna et de la mise en gage de Métchi, Kéïta et sa consœur Yaou déploient une écriture de la culture esclavagiste de l'être féminin dans les communautés traditionnelles malinké et alladian de la Côte d'Ivoire. Dominée par des hommes qui, selon Magnier (1989, p. 21), sont « uniquement préoccupés par leurs panses et leurs bas-ventres », c'est-à-dire leurs intérêts égoïstes, cette graphie expose les causes profondes d'une déshumanisation patriarcale de la femme noire.

2. Les causes profondes de la déshumanisation patriarcale de la femme noire

Dans le cadre du masculinisme qui, pour Talibi⁵ détermine l'aliénation des femmes dans les sociétés primitives, les textes de base insistent sur deux raisons fondamentales à l'origine de la traite du corps féminin chez l'homme traditionnel. Baignant dans la pensée capitaliste, elles reposent sur sa volonté de remé-

⁵ <https://ethiopiennes.refer.sn>

dier à la pauvreté masculine et sur celle de recourir souvent au prestige. C'est ainsi qu'il faut comprendre Mambo et Louma qui s'engagent, respectivement, dans la lutte contre la pauvreté et dans la quête du prestige à partir de la commercialisation de leurs filles.

2.1 La lutte contre la pauvreté

La pauvreté est un concept multiforme pouvant se définir chez Alpes, Beitone et al. (2013, p.273) de trois manières différentes : en terme monétaire, en termes de condition de vie et enfin en terme subjectif. Mais généralement, elle se perçoit comme l'état d'une personne, d'une collectivité manquant de moyens matériels, d'argent pour subsister et vivre décemment. C'est le cas de Mambo qui, dans *Le glas de l'infortune* de Yaou, s'appuie sur sa fille comme un aval pour contracter un prêt. À travers son titre évocateur bâti autour d'un groupe nominal, ce roman raconte la condition de vie déplorable de ce paysan susnommé dont les revenus des produits agricoles ne peuvent pas couvrir les besoins (Yaou 2005, p. 10) de sa famille. Le plus souvent en proie à un destin fait de déboires, de malheurs et de misère, il trouve son salut dans une coutume permettant l'octroi d'un crédit sur la base d'une fille comme aval. La discussion voire la dispute entre lui et sa femme (N'drin) sur ce sujet en dit long :

- Femme, écoute-moi. Ce que j'ai à te dire est la plus haute importance. [...]
- Je te disais que j'avais la ferme intention d'aller voir le chef du village d'Ammantchè. Je vais lui emprunter de l'argent.
- De l'argent ? Mais pourquoi ? [...]
- Quelle question, femme ! [...] Nous avons besoin de cet argent.
- [...] Comment rembourserions-nous la dette [...] ? Notre dénuement est si grand que personne ne se hasarderait à te prêter de l'argent de l'argent, tu le sais bien.
- Pas si j'offre de bonnes garanties.
- De bonnes garanties ? Qui voudrait se porter aval pour toi ? [...]
- Oui, un aval comme nos us nous le permettent.
- [...] Donner quelqu'un en gage ? Qui ?
- Tu l'as très bien compris, femme répliqua calmement l'homme.

Yaou (2005, pp.9-10)

Dans sa communication avec sa conjointe, Mambo s'adosse à la culture esclavagiste de l'espèce féminine pour espérer s'affranchir de la misère dans laquelle il vit. Dans cette dynamique, le corps de sa fille est perçu comme un objet/moyen d'enrichissement pour lui. Une telle perception du sujet féminin rappelle l'une des fonctions des fonctions que la société traditionnelle négro-africaine assigne à la corporalité féminine. Il y apparaît simplement comme un vivier de signes tributaire des intérêts masculins. C'est ainsi que dans le récit, le père indigent est parvenu à réaliser son vœu d'obtenir un prêt en gageant sa fille. Devenu riche, il présente fière allure selon la narratrice :

Mambo [...] s'était en effet métamorphosé ces derniers temps. Plus propre, plus élégant, il portait aujourd'hui un short beige en gabardine, un tee-shirt bleu marine et des sandales en lanières couleur bordeaux. Il était vêtu comme ces gens de la *Gold Coast* qui venaient trafiquer ici. Mambo se sentait comme porté par un nuage. La vie lui semblait si aisée à présent. La réalisation de ses rêves se présentait sous les meilleurs auspices. [...] Enfin ! Toutes ses années de frustrations parurent s'envoler, laissant Mambo dans un état d'indicible griserie.

Yaou (2005, p. 29)

Dans un ensemble de vêtements neufs l'identifiant/assimilant aux trafiquants provenant du Ghana actuelle ; Mambo vit une vie de bonheur, grâce au prêt reçu sur la base de la garantie de sa fille. Il paraît heureux et rayonnant. Mais, si le corps de Métychi semble assumer la fonction d'une valeur-marchande destinée à juguler la pauvreté paternelle dans le texte de Yaou, celui de Malimouna apparaît, chez Kéïta, comme un tremplin économique par lequel son père accède au prestige.

2.2 La quête du prestige

Le prestige peut s'entendre comme l'attitude de quelqu'un ou de quelque chose visant à susciter une profonde impression doublée d'admiration et de respect. Dans la communauté villageoise de Boritouni, il est l'aspiration de Louma qui, à travers le mariage forcé de sa fille, essaie d'y accéder. À en croire la narratrice, ce vieux personnage masculin est loin d'être un nécessiteux. Garçon unique d'une famille de quatre femmes nanties, il est souvent soutenu par ces dernières en cas de nécessité. L'on se souvient à ce propos de leur apport qualitatif dans la toilette nuptiale de l'héroïne : « Malimouna fut enfermée dans la chambre. Les quatre sœurs de son père l'avaient habillée de pagnes riches et somptueux, et elle était chamarrée d'or » (Kéïta 1998, p. 31). À partir des adjectifs qualificatifs tels "riches" et "somptueux" qui déterminent ici les valeurs mélioratives des "pagnes" mis à la disposition de Malimouna par ses tantes, l'on comprend clairement la condition sociale initiale de son père. En effet, celui-ci, après avoir répudié Matou (la mère de Malimouna) sous prétexte qu'elle ne faisait plus d'enfant, « avait pris une autre épouse et, un an plus tard, convoitait de nouveau en justes noces » (Kéïta 1998, p. 24). Vu ces différents mariages, l'on peut affirmer qu'il a les moyens de subsistance. Mais, en s'appuyant sur le mariage de sa fille, il est devenu d'avantage riche et influent. Le récit révèle ainsi cette dimension de l'homme à travers le regard de Malimouna :

Malimouna fut impressionnée par le luxe dans lequel vivait son père à présent. Son commerce de riz local entrepris avec l'aide de Sando (son "gendre"), semblait florissant. Il était propriétaire d'une grande maison en dur, et chacune de ses deux épouses possédait sa propre douche et eau courante. Les nombreux enfants qu'il avait, se partageaient deux autres chambres, tandis qu'une cinquième pièce venait d'être aménagée en vue d'y recevoir sa nouvelle et quatrième épouse qui devait arriver dans un mois.

Kéïta (1998, p. 30)

Un commerce florissant de riz local, une grande maison de cinq pièces, de l'eau courante, de nombreux enfants vivant à leur aise, une quatrième épouse : tels sont les constituants du prestige de Louma après avoir décidé de livrer sa fille au vieux Sando. Avec un tel fonctionnement, le sujet féminin nubile perd sa valeur humaine dans la société traditionnelle pour se convertir en un objet de marchandage et d'enrichissement paternels. La traite du corps féminin dans les sphères culturelles alladian et malinké de la Côte d'Ivoire est, selon les romancières, souvent motivée par la pauvreté et la quête du prestige chez les géniteurs. Cet aspect de l'analyse interpelle ceux-ci et à une échelle plus grande tous les hommes afin qu'ils fassent preuve d'humanisme en dépassant leurs intérêts égoïstes pour respecter l'identité humaine dans toutes ses composantes.

Conclusion

Cette réflexion portant sur l'écriture de l'esclavage endogène du corps féminin négro-africain chez R. Yaou et F. Kéïta, interroge le statut du genre féminin dans les sociétés traditionnelles africaines en générale et ivoirienne en particulier. Elle montre à partir de la sociocritique que depuis longtemps le corps féminin subit une gestion esclavagiste sous diverses formes (gage, mariage forcé et bien d'autres) dans la plupart des cultures africaines. À y regarder de près, les deux écrivaines semblent livrer un combat en faveur de la reconnaissance de l'humanité de la femme africaine à partir d'une contestation des lois coutumières phallogocratiques. Leur acte scriptural vise à éclairer l'âme humaine sur le statut traditionnel des Africaines qui, depuis longtemps, vivent dans un système esclavagiste cautionné par certaines valeurs culturelles iniques. De la sorte, elles rappellent, selon Manning (1990, p. 180), avec force qu'avant le début de la traite atlantique/transsaharienne, les femmes en Afrique de l'ouest vivaient déjà l'esclavage dans leurs communautés de façon quotidienne.

Références bibliographiques

- ALPE Yves, BEITONE Alain et alii. 2013. *Lexique de sociologie*, Paris, Editions Dalloz, 467 p.
- AUGE Marc. 1975. « Les faiseurs d'ombre : servitude et structure dans la société alladian », *L'esclavage en Afrique précoloniale*. Claude Meillassoux (dir.), F. Maspero, pp. 455-475.
- BÂ Mariama. 1980. « Mariama Bâ, Winner of the first Noma Award for Publishing in Africa », Entrevue avec Barbara Harrell-Bond, trad. Olivia Jamin, *AfricaBook Publishing Record*, 6, pp. 209-214.
- BRAUDO Serge, « Définition de gage », *Dictionnaire du droit privé* [en ligne], consulté le 13/08/2019. URL : <https://www.dictionnaire-juridique.com/>
- DELACAMPAGNE Christian. 2002. *Histoire de l'esclavage. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Le Livre de Poche, 320 p.
- DIOUF Fatou et Ghosn Charles-Arnaud. 2009. *Le Scandale des mariages forcés*, Monaco, Éditions du Rocher, 131p.
- DUCHET Claude (dir.). 1979. *Sociocritique*, Paris, Nathan, 220 p.
- GALLIMORE Rangira Béatrice. 1991. « De l'aliénation à la réappropriation. Chez les romancières de l'Afrique noire francophone », *Notre Librairie*, n°117, Avril-Juin, pp. 54-60.
- IRIGARAY Luce. 1990. *Je, tu, nous. Pour une culture de la différence*, Paris, Librairie générale française, (« Biblio/Essai »), 1^{re} édition, 161p.
- KEÏTA Fatou. 1998. *rebelle*, Abidjan, NEI, 232p.
- MAGNIER Bernard. 1989. « À la rencontre de... Werewere Liking », *Notre Librairie*, n° 79, pp. 17-21.
- MALONGA Alpha-Noël. 2001. « Noire, blanc, érotisme ou Le Blanc selon les romancières d'Afrique francophone », *Francophonía*, 10, pp. 105-118.
- MANNING Patrick. 1990. *Slavery and African Life: Occidental, Oriental, and African: Slave Trades*, London, Cambridge, 252p.
- TALIBI Hamidou Moussa. 2006. « Le corps de la femme : du « masculinisme » : à la recherche d'une féminité authentique », *Ethiopiennes*, n° 77 [en ligne], consulté le 19/08/2019. URL : <https://ethiopiennes.refer.sn>

TÊKO-AGBO Ambroise. 1997. "Werewere Liking et Calixthe Beyala. Le discours féministe et la fiction ", *Cahier d'Études Africaines*, 145, XXXVII-1, pp. 39-58.

YAOU Régina. 2005. *Le glas de l'infortune*, Abidjan, N.E.I-CEDA, 168 p.